

QUEL AFGSU POUR QUEL PROFESSIONNEL?

Référence: arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 et du 16 mars 2021 relatif à l'AFGSU

AFGSU1	Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé Par exemple: psychologue, ostéopathe, agent de service hospitalier (ASH), agent de soin, aide dentaire, aide-manipulateur en imagerie médicale, brancardier, animateur, enseignant en activité physique adaptée (APA), personnel de direction, personnel administratif, personnel logistique, personnel de sécurité, assistant de recherche clinique...
AFGSU2	Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles , du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
4ème partie du CSP Livre Ier: Professions médicales	Titre III Médecin Titre IV Chirurgien-dentiste Titre V Sage-femme
4ème partie du CSP Livre II: Professions de la pharmacie et de la physique médicale	Titre II Pharmacien Titre IV Préparateur en pharmacie Préparateur en pharmacie hospitalière Titre V Physicien médical
	Titre I Infirmiers (IDE, IBODE, IADE, PUER, IPA) Titre II Kinésithérapeute Pédicure-podologue Titre III Ergothérapeute Psychomotricien Titre IV Orthophoniste Orthoptiste

4ème partie du CSP Livre III: Auxiliaires médicaux	Titre V	Manipulateur d'electroradiologie médicale
		Technicien de laboratoire médical
	Titre IV	Audioprothésiste
		Opticien-lunetier
		Prothésiste: orthoprothésistes, oculariste, épithésistes
		Orthésiste: podo-orthésiste, orthopédiste-orthésiste
	Titre VII	Diététicien
	Titre IX	Aide-soignant
		Auxiliaires de puériculture
		Ambulancier
		Assistant dentaire
Professions hors 4ème partie du CSP relevant de l'AFGSU2		Accompagnant éducatif et social (AES) = anciennement Aide médicopsychologique (AMP) et Auxiliaire de vie sociale (AVS)
		Assistant de régulation médical
		Assistant médical
		Préleveur sanguin
		Auxiliaire ambulancier